



**DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

Rodez, le 23 mars 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

AGRICULTURE :
Conditionnalité des aides 2011

Le dispositif dit de « conditionnalité » soumet le versement de certaines aides communautaires au respect d'exigences de base en matière d'environnement, de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE), de santé (santé publique, santé des animaux, santé des végétaux) et de protection animale.

Les fiches techniques « conditionnalité » 2011 sont disponibles en ligne aux adresses :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

rubrique : Thématique/conditionnalité/fiches techniques-conditionnalité 2011.

<http://www.aveyron.gouv.fr>

rubrique : Aménager/Agriculture et Forêt/Formulaires